

■ **RX HOLDING SA**, à Lancy, participation dans toute société ou entreprise, etc. (FOSC du 22.12.1999, p. 8676). Conversion des 100 actions de CHF 1'000, jusqu'ici au porteur, en actions nominatives. Capital-actions porté de CHF 100'000 à CHF 400'000 par l'émission de 670 actions de CHF 100, privilégiées quant au droit de vote, et de 233 actions de CHF 1'000, toutes nominatives. Capital-actions: CHF 400'000, entièrement libéré, divisé en 670 actions de CHF 100, privilégiées quant au droit de vote et 333 actions de CHF 1'000, toutes nominatives. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Nouveaux statuts du 22.12.2003.

Journal no 586 du 14.01.2004  
(02078234 / CH-660.2.313.999-4)